

Aliénor d'Aquitaine (1124-1204) et ses historiens : la destruction d'un mythe ?

Dernièrement, Philippe Contamine s'est intéressé à la femme de cour et il a été le maître d'œuvre d'un colloque sur les reines, les princesses et les dames du XV^e siècle au printemps 1997. Il ne semble donc pas illégitime de consacrer ces pages à un personnage qui, bien que du XII^e siècle, apparaît trop souvent comme le modèle par excellence des femmes de pouvoir et de culture du Moyen Âge. De son vivant même, Aliénor d'Aquitaine a donné lieu à une abondante production historique. Elle continue d'attirer les médiévistes qui ont écrit sur elle plus d'une cinquantaine d'ouvrages et articles depuis la dernière guerre. Au cours des âges, son visage a en outre subi les transformations qui sont celles des courants historiographiques les plus en vogue, mais aussi des idées globales que toute société se forge sur le rôle de la femme, sur l'autorité au sein de la famille ou sur l'exercice du pouvoir politique.

La vie d'Aliénor est assurément exceptionnelle. Née en 1124 du duc Guillaume X et d'Aliénor, vicomtesse de Châtelleraut, elle hérite, à l'âge de treize ans ¹, de l'Aquitaine en raison de la mort prématurée de son père. L'entourage de Louis VI, moribond à son tour, fait jouer la tutelle féodale sur cette orpheline qu'il marie à Louis VII, de deux ans son aîné, en juillet 1137. Les officiers du nouveau roi s'installent aussitôt en Aquitaine. En 1144, ils participent à la campagne menée par Louis VII contre Toulouse, lieu d'expansion traditionnel de la dynastie des comtes de Poitiers. La même année, la nouvelle de la chute d'Édesse arrive en Occident. En 1147, le roi prend la croix à Saint-Denis, et il part pour Constantinople, puis pour la Terre sainte où il emmène Aliénor. Au retour de cette expédition, inutile sur le plan militaire, le couple songe à se séparer sous prétexte de consanguinité. De fait, Aliénor n'a enfanté qu'une seule fille, Marie, en 1145, puis vient Alice, vraisemblablement en 1150.

1. Tel est l'âge que lui donne le *Fragmentum genealogicum ducum Normanniae et Angliae regum, Recueil des historiens de la France*, t. 12, p. 435, à la mort de son père survenue en avril 1137, mais les historiens adoptent de façon arbitraire pour sa naissance l'année 1122, peut-être pour qu'elle ait quinze ans au moment de son union matrimoniale. Pourtant, dans le droit canonique de l'époque, la majorité des filles intervient à douze ans.

Le 21 mars 1152, une assemblée d'évêques réunie à Beaugency constate la nullité du mariage. La reine rentre en Aquitaine. Elle est ainsi séparée de ses deux filles qui serviront les stratégies matrimoniales capétiennes en Champagne et à Blois.

Elle épouse aussitôt, le 18 mai, Henri II Plantagenêt, comte d'Anjou et duc de Normandie, qui devient en 1154 roi d'Angleterre. Le conglomerat de principautés que le nouveau couple cumule alors est impressionnant : il s'étend des Pyrénées à la frontière de l'Écosse, et il comprend, à partir de 1172, une partie de l'Irlande ; l'Atlantique est son axe. Faute de mieux, les historiens appellent cet espace « l'empire Plantagenêt ». En comparaison, les territoires où Louis VII exerce de façon effective son autorité font piètre figure. Il regrette alors, à en croire Lambert de Watrelas, un chroniqueur flamand contemporain, sa séparation d'Aliénor, erreur politique qu'il s'efforce de réparer en fomentant la division dans la famille et dans l'empire Plantagenêt. De son côté, Aliénor donne à son nouveau mari huit enfants, dont cinq garçons. Devenus adolescents, ceux-ci s'impatientent de prendre au plus tôt possession de la principauté territoriale qui leur revient en héritage et de se dégager de la tutelle de leur père. Pour y parvenir, ils comptent sur le soutien d'Aliénor, qui administre le duché d'Aquitaine avec son fils Richard Cœur de Lion. En 1173, avec l'aide du roi de France, la mère et les fils se révoltent contre Henri II, mais leur insurrection est vite matée. Dès lors, elle connaît une période de captivité ou de résidence surveillée jusqu'à la mort de son mari en 1189.

Son veuvage change du tout au tout son statut. Il lui permet d'assumer un pouvoir qu'elle n'avait jamais connu auparavant. Richard, devenu roi, l'associe en effet à son gouvernement. Il part en 1190 pour la croisade ; elle le rattrape à Messine avec Bérengère de Navarre, sa fiancée. À l'époque où Richard est captif du duc d'Autriche et de l'empereur, elle s'oppose à Jean sans Terre, son cadet, qui pactise avec Philippe Auguste. Elle s'occupe de lever la rançon de Richard, elle part le libérer à Spire et elle participe à son second couronnement en 1194. Elle se retire aussitôt au monastère de Fontevrault, d'où elle sort pour l'assister dans son agonie quand il est blessé au siège de Châlus (1199). Elle facilite ensuite l'accession de Jean sans Terre au trône au détriment d'Arthur de Bretagne, et elle tient avec succès Mirebeau au cours du siège mis par ce dernier en juillet 1202. En avril 1204, elle meurt à Poitiers ou à Fontevrault, monastère où elle est ensevelie, peu après avoir appris la chute de Château-Gaillard ouvrant la Normandie au roi de France.

Telle est, brièvement exposée, sa vie. Elle révèle un personnage assurément fascinant : double mariage royal, naissance de dix enfants, révolte fomentée contre son second époux, captivité d'environ quinze ans, inlassable itinérance la menant jusqu'à Jérusalem, en Sicile ou en Allemagne et la poussant à traverser la Manche une vingtaine de fois, pouvoir assumé en l'absence de son fils Richard Cœur de Lion, réputation passablement malmenée et ce de son vivant même, retraite à Fontevrault, longévité exceptionnelle. Il n'a pas, d'ailleurs, fallu Shakespeare ou le romantisme pour que la littérature s'empare de cette vie. Les thèmes et images de dramaturges et romanciers ont été même popularisés par le cinéma qui, sous les traits de Katherine Hepburn, a naguère mis en scène une Aliénor certes décatie, mais dotée d'une capacité d'intrigue nullement émoussée par l'âge. Qu'on le veuille ou non, ces repré-

sentations fictives, fruits de l'imagination des romanciers et des scénaristes hollywoodiens; marquent le regard que le médiéviste peut jeter sur elle ².

Au XIX^e siècle, les historiens qui ont eu à examiner les sources relatives à la duchesse d'Aquitaine n'ont guère hésité à en retracer brièvement la soi-disant psychologie, et à émettre contre elle des jugements moraux à l'emporte-pièce. Pour Augustin Thierry (1795- 1856), apôtre d'une narration historique aussi vivante qu'exacte, « Aliénor est passionnée et vindicative comme une femme du Midi », formule qui en dit long sur les préjugés de l'historiographie jacobine du XIX^e siècle et sur ses stéréotypes régionaux. Plus nuancé, Michelet (1798-1874) trace d'elle le portrait inquiétant d'une fée équivoque à partir d'une métaphore dynastique ³ : « La véritable Mélusine, mêlée de natures contradictoires (...), c'est Éléonore de Guyenne ». Encore en 1933, Charles Petit-Dutaillis écrit : « Aliénor, gaie et sensuelle, détestait l'austérité réformiste ⁴ ». Le ton moralisateur de ces discours n'est certainement plus de mise chez les historiens qui ont abordé le sujet dans l'après-guerre.

Leur goût pour la psychologie, qu'ils considèrent sans doute inhérent au genre biographique, demeure toutefois intact. En 1952, Edmond-René Labande publie probablement le plus solide, méthodique et documenté des articles sur la reine, pour lequel il choisit un titre aux accents positivistes : « Pour une image véridique d'Aliénor d'Aquitaine ». Il y déjoue, en particulier, le piège des historiens qui affichaient avant lui un mépris ouvert pour cette femme, trop rebelle à leurs yeux pour se tenir strictement au rôle passif assigné par son entourage. L'introduction de cette étude n'en contient pas moins un éloge programmatique de la psychologie historique ⁵. Et, en conséquence, ses développements n'échappent pas aux lieux communs sur la « désinvolture », la « liberté d'allures » de la jeune fille, sur la « mollesse et les extravagances » du Midi, thème emprunté cette fois-ci à Rein Bezzola ⁶, sur l'influence qu'aurait exercée sur sa personne la cour de Constantinople, « monde de l'intrigue, politique ou luxurieuse, grecque ou italienne », sur une « véritable louve, avide de ce pouvoir », « voulant lui [Henri II] faire expier les chagrins dont il l'avait abreuvée », sur « celle dont le cœur fut si souvent troublé, dont l'ambition souleva tant d'orages ». Chemin faisant, l'auteur s'aventure parfois dans la recherche des causes d'une telle personnalité, « dérivant peut-être du fait qu'Aliénor avait perdu sa mère trop jeune ».

2. Sur la popularité actuelle du personnage dans un large public, il est significatif de constater que la compagnie de transports urbains, de Poitiers a donné en 1997, le nom d' Aliénor d'Aquitaine » à un plan visant tout simplement à accroître l'efficacité de ses bus !

3. Les citations sont empruntées à Edmond-René LABANDE, « Pour une image véridique d'Aliénor d'Aquitaine », *Bulletin de la société des antiquaires de l'Ouest*, 1952, p. 175-234, et en particulier p. 175 et 209. Cet article abonde abonde en références aux sources médiévales de bien des faits et développements présentés ici.

4. *La monarchie féodale en France et en Angleterre (X^e- XIII^e siècle)*, Paris, 1933, p. 105.

5. « La psychologie historique exige une grand prudence, ce n'est point une science appuyée sur des lois bien établies ; encore n'est-ce pas une raison pour la délaissier comme ont fait trop longtemps des historiens si respectueux des textes qu'ils ne risquent point à les interpréter... », *ibid.*, p.175-176.

6. « Guillaume IX et les origines de l'amour courtois », *Romania*, 1940-1941, p. 160.

Cette piste ne cessera désormais d'être explorée. Elle mène assez loin Elizabeth A. R. Brown qui publie, en 1976, un article sur la reine, pour lequel elle dit avoir sollicité l'aide de psychologues⁷. Aliénor y apparaît comme une politicienne des plus intrigantes, habile à manœuvrer les siens. L'attitude de cette mère plus « dominatrice » que « nourricière », ainsi que les luttes et jalousies qui l'opposent à son mari, seraient même à l'origine de la paranoïa, l'insécurité et l'autoritarisme de son fils Jean sans Terre, passablement traumatisé par le milieu familial de son enfance. C'est par un autre biais, plus social qu'individuel, que Ralph V. Turner ou Bernard S. Bachrach parviennent à des conclusions similaires⁸ : absence éducative de la mère et intensité des luttes intra-familiales. Leurs études se penchent sur les structures de parenté, sur les entourages domestiques et sur le système éducatif des élites, afin de dégager les tenants et aboutissants de conflits qui ne sauraient se limiter au seul subconscient des acteurs individuels. Elles mettent l'accent sur la composition de la cour, où les nourrices et les précepteurs anglais s'occupent d'élever les enfants, alors que la mère part au loin administrer ses principautés continentales. Elles insistent sur l'impatience des héritiers aristocratiques face à un père tout-puissant qui les empêche d'accéder au pouvoir et au patrimoine.

Ces études s'inspirent largement des travaux de Georges Duby sur la jeunesse aristocratique. Ce grand médiéviste, toutefois, semble avoir abandonné sa démarche d'antan dans les pages sur Aliénor d'Aquitaine qu'il a publiées peu avant sa mort⁹. Ici, un crédit particulier est accordé aux textes de Gautier Map (v. 1140-1209) et de Giraud de Cambrie (1147-1223), écrivains de la cour anglaise, qui accusent cette continentale qu'ils aiment peu d'avoir connu Geoffroy Plantagenêt avant d'en épouser le fils. Cet « inceste du deuxième type », condamné dans toutes les sociétés humaines, lui aurait valu une réputation telle que ses contemporains ne pouvaient entendre aucun roman abordant l'infidélité conjugale d'une reine sans sourire sur son compte. Ce n'est plus ainsi la seule Aliénor, mais toute la société du XII^e siècle et son inconscient collectif qui passent sur le divan. À huit siècles de distance, une telle psychologie des profondeurs peut paraître bien bancal sur le plan épistémologique ; elle en dit souvent davantage sur le milieu intellectuel qui est le nôtre que sur celui des Plantagenêt, leur maison ou leur cour. En tout état de cause, elle a considérablement noirci l'idée que les historiens médiévistes se font d'Aliénor.

Il ne reste plus que quelques littéraires et historiens de la peinture et de l'architecture pour redorer son blason, quand ils continuent de mettre l'accent sur son patronage des lettres et des arts. Représentations iconographiques à l'appui, leurs études ont en effet démontré qu'elle est l'inspiratrice du premier gothique Plantagenêt : elle apparaît, à ce titre, dans le vitrail de la Crucifixion de la cathédrale de Poitiers ou dans la fresque de Sainte-Radegonde de Chinon qui la montre - d'après le bel article publié par Nurith Kenaan-Kedar récemment - dans le moment douloureux de son départ en captivité¹⁰.

7. « Eleanor of Aquitaine : parent, queen, and duchess », *Eleanor of Aquitaine, Patron and Politician*, W. W. Kibler (dir.), Austin, 1976, p. 9-34.

8. Auteurs respectivement de « Eleanor of Aquitaine and her Children: an Inquiry into Medieval Family », *Journal of Medieval History*, 1988, p. 321-335, et « Henry II and the Angevin Tradition of Family Hostility », *Albion*, 1984, p. 112-130.

9. *Dames du XII^e siècle : Héloïse, Aliénor, Yseult et quelques autres*, Paris, 1995, p. 13-37.

10. Yves BLOMME, « La construction de la cathédrale Saint-Pierre de Poitiers », *Bulletin monumental*, 1994, p. 7-64 ; Nurith KENAAN-KEDAR, « Aliénor d'Aquitaine conduite en captivité. Les peintures murales commémoratives de Sainte-Radegonde de Chinon », *Cahiers de civilisation médiévale*, 1998, p. 317-330.

Au demeurant, ce mécénat féminin ne détonne guère dans le panorama occidental du XII^e siècle où la dame aristocratique utilise pour enrichir les églises une partie de son douaire dont elle se détache d'autant plus facilement qu'il est composé de biens périphériques au noyau patrimonial du mari. On ne donne cependant qu'aux riches : un article en fait même, au détriment de Suger - que d'aucuns considèrent son ennemi déclaré à la cour de France -, le mentor du nouveau Saint Denis où elle aurait imposé les solutions architecturales de Saint-Jacques de Compostelle ¹¹, article qui n'emporte cependant pas l'adhésion.

Plus sûre est une étude publiée en 1954 par Rita Lejeune qui, à partir d'une lecture précise des oeuvres contemporaines de la reine, l'a mise en scène en commanditaire des livres de Wace ou de Benoît de Saint-Maure, en muse du troubadour Bernard de Ventadorn, en inspiratrice du *Girart de Roussillon* ou en propagatrice du thème de Tristan ¹². On la suit, toutefois, moins quand elle la découvre dans la comtesse de Tripoli que le troubadour Jaufré Rudel aimait de loin, ou quand elle lui fait tenir une cour qui débat de casuistique amoureuse. L'idée générale qui sous-tend cet article semble aussi excessive : « Elle [Aliénor] se trouve à l'origine de la "renaissance" française du XII^e siècle ».

Des positions si extrêmes ne sauraient tarder à susciter des réactions. Si besoin était, la légende romantique de la présidence d'Aliénor aux cours poitevines d'amour et de la justesse de ses verdicts n'a pas résisté, en 1986, à la critique serrée du *De amore* (1186-1196) par Pascale Bourgain qui a mis en évidence l'équivoque, les double sens, voire le côté scabreux, des propos ironiquement attribués à la reine : « Nul ne peut légitimement arguer de l'état conjugal pour se dérober à l'amour », lit-on sur ses lèvres. L'ouvrage est donc hostile aux Plantagenêt, et il se pourrait même qu'André le Chapelain ne soit autre que Gauthier le Chambellan, proche de Philippe Auguste, l'ennemi de toujours ¹³. Une fois encore, l'image de la reine, mécène à la tête d'une cour brillante, est ternie.

Il en va de même pour son rôle politique. Déjà en 1973, dans sa longue biographie d'Henri II, William L. Warren tendait à réduire de beaucoup l'emprise d'Aliénor sur son second mari et la part de son gouvernement sur le prétendu empire Plantagenêt ¹⁴. Une étude récente de Marie Hivergneaux, établissant le catalogue des actes d'Aliénor, permet d'y voir plus clair. Les chartes par lesquelles Louis VII administre l'Aquitaine sont au nombre de 29 sur un total de 270 pour les années 1137 à 1152 ; or, Aliénor n'intervient que dans 16 d'entre elles, se contentant dans 12 cas de donner son simple consentement ; elle n'y est appelée qu'une seule fois *regina*, alors que son mari arbore avec fierté le titre et la représentation ducale à l'avant de son sceau. La situation n'est guère plus brillante sous Henri II où sa part, dans seulement 11 chartes royales, est encore réduite à la portion congrue. Son veuvage augmente, d'un seul coup, son pouvoir politique : 40 des 80 actes d'Aliénor

11. Eleanor S. GREENHILL, « Eleanor, Abbot Suger and Saint-Denis », *Eleanor of Aquitaine...*, p. 81-113.

12. « Rôle littéraire d'Aliénor d'Aquitaine et de sa famille », *Cultura neolatina*, 1954, p. 5-57.

13. « Aliénor d'Aquitaine et Marie de Champagne mises en cause par André le Chapelain », *Cahiers de civilisation médiévale*, 1986, p. 29-36.

14. *Henry II*, Londres, 1973.

ont été dressés entre 1189 et 1204 ¹⁵. Imparable, un tel comptage montre que l'influence de la reine dans le gouvernement de ses deux époux était à peine entérinée sur le plan juridique.

Dès lors, et si tant est qu'il ait existé, cet ascendant ne pouvait être qu'informel ou domestique. Les chroniqueurs médiévaux ont, en effet, beaucoup glosé sur l'emprise que, grâce à sa force de séduction, elle aurait obtenue sur ses conjoints, sans qu'il soit facile de séparer ce qui relève de leur imagination ou de leur fierté masculine bafouée, et ce qui correspond à la réalité de l'intimité du couple royal. Par la suite, les historiens contemporains ont déduit que les campagnes militaires de Louis VII contre Toulouse ou sa guerre en Champagne étaient dictées par les choix de la jeune reine, pourtant à peine sortie de l'adolescence ¹⁶. La cohérence d'un tel raisonnement ne va pas de soi. Une chose est toutefois certaine : le pouvoir d'Aliénor au cours du règne personnel de Richard Cœur de Lion, longtemps parti en Terre sainte ou retenu en Autriche, est indéniable. Il est celui que toute veuve a de fortes chances de détenir un jour dans la société médiévale.

Tout en reconnaissant la place des individus dans les décisions politiques, John Gillingham, biographe de Richard Cœur de Lion, a insisté, en 1989, sur les forces centrifuges qui tendaient à disloquer le conglomerat de principautés à la tête desquelles se sont retrouvés Henri II et Aliénor, en somme sur la « divisibilité essentielle de l'empire angevin » ¹⁷. La révolte de 1173, que de l'avis unanime des chroniqueurs la reine a personnellement fomentée, est ainsi replacée dans le contexte princier et nobiliaire des inimitiés ataviques ravageant ces territoires que le jeu de successions et mariages ont artificiellement réunis autour de la dynastie angevine. Ce genre de démarche qui rend compte de la structure profonde des pouvoirs et de la société conditionnant l'action de tout gouvernant est la plus sûre. Elle est peut-être la seule possible pour éviter les labyrinthes de la psychologie des profondeurs, dans lesquels s'égarer si souvent les adeptes de la biographie historique.

Pour ne pas l'avoir assez souvent empruntée, les médiévistes sont pris de nos jours dans l'excès inverse : un scepticisme désabusé, ou peut-être une raisonnable prudence. Ainsi, en 1993, D. D. Roy Owen a consacré l'essentiel de sa biographie d'Aliénor à dégager les principales étapes de la formation de sa légende ¹⁸. C'est à travers les textes de l'ensemble de la période médiévale qu'il décrit la façon dont se sont forgées et enrichies les images qui se rattachent le plus souvent à sa personne : luxure, jalousie pour les maîtresses de son mari, exploits militaires en tant qu'amazone mythologique, cours d'amour ou incarnation de Guenièvre... L'ouvrage est aussi pondéré que vivant et riche en informations. Mais son approche des textes de fiction est avant tout littéraire. C'est

15. « Aliénor d'Aquitaine: le pouvoir d'une femme à la lumière de ses chartes (1152-1204) », *La cour Plantagenet (1154-1204)*, M. Aurell (dir.), Poitiers, 2000, p. 63-88.

16. LABANDE, « Pour une image véridique... », p. 178-180. La guerre en Champagne semble, en effet, déclenchée par la répudiation de la nièce du comte par le sénéchal Raoul de Vermandois qui épouse ensuite Pétronille, sœur d'Aliénor. Le mariage d'une femme, obtenu par sa sœur déjà installée à la tête d'une principauté, se retrouve par exemple dans l'histoire d'Almodis de la Marche (mort en 1071), comtesse de Barcelone, et de Lucie, devenue comtesse de Pallars.

17. *Richard Cœur de Lion*, Paris, 1996 (trad. 2^e éd. anglaise, 1989), p. 374.

18. *Eleanor of Aquitaine, Queen and Legend*, Oxford, 1993.

pourquoi les chansons et romans sont traités de façon indépendante, dégagés de leur cadre historique, à l'intérieur d'un chapitre qui vient après celui qui a été employé à retracer la vie de la reine. En un certain sens, cette démarche rejoint la tendance actuelle de maints historiens qui considèrent que l'œuvre littéraire, mais aussi n'importe quelle source, y compris diplomatique, vaut par elle-même. Il s'agit d'un tout en soi, qui doit être analysé dans sa seule intertextualité, abstraction faite du contexte qui l'a vu naître.

Les différents ouvrages et articles écrits sur Aliénor d'Aquitaine témoignent de plusieurs tendances historiographiques qu'il importe de dégager en conclusion, au risque de généraliser et de coller des étiquettes au détriment de la pensée, bien plus nuancée, de nos prédécesseurs. Le « psychologisme » à connotation morale a connu ses heures de gloire au XIX^e siècle. Plus près de nous, il a été relayé par la psychanalyse, qui a décrit Aliénor comme une mère possessive, responsable de tous les traumatismes, complexes et haines de ses fils. Le portrait de la reine des troubadours, animatrice des cours d'amour et protectrice des arts, a ainsi subi les contrecoups de cette exploration, pour le moins risquée, de son inconscient et de celui de sa progéniture. Aliénor est passablement discréditée¹⁹, au point que l'historiographie féministe n'a pas osé s'emparer d'elle : la révolte contre son mari et la dizaine d'années de captivité auraient, pourtant, pu faire de cette victime de l'oppression du « genre » une figure de proue des revendications à la mode. De tels avatars ont peut-être rendu sceptiques les chercheurs qui se contentent désormais de décrire les légendes, thèmes et images véhiculés par les sources, sans essayer de comprendre ce qu'elles auraient pu emprunter à des réalités historiques extérieures à la conscience des scribes, chroniqueurs et écrivains.

Ce bilan est assurément trop pessimiste. La recherche se poursuit pourtant encore qui voit en Aliénor d'Aquitaine un acteur ou un type social représentatif d'une maisonnée, d'une cour, d'un duché, d'un royaume ou d'un empire. Tous les espoirs sont permis !

Martin AURELL

19. Vision négative qui coïncide avec la tendance actuelle, fortement représentée dans l'historiographie américaine à insister sur l'étrange, voire sur le grotesque ou le monstrueux du Moyen Âge ; cf. Paul FREEDMAN et Gabrielle M. SPIEGEL, « Medievalisms Old and New : The Rediscovery of Alterity in North American Medieval Studies », *The American Historical Review*, 1998, p. 675-704.